

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP306 Communication 2			
Code	ECRP3B06RP306	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Yvan SCOYS (yvan.scoys@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE s'inscrit dans la compréhension et l'analyse du monde professionnel des Relations Publiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**

- 2.1 Pratiquer l'écoute avec empathie
- 2.2 Décoder les messages dans leurs différents modes de transmission
- 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations
- 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs
- 2.5 Négocier, argumenter, persuader
- 2.6 Développer une attitude assertive et positive

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques**

- 3.2 Identifier les réseaux d'information relatifs aux activités de l'organisation et élaborer une fonction de "veille de l'actualité"
- 3.3 Exploiter les ressources des milieux médiatiques avec les instruments de travail adéquats
- 3.4 Comprendre et pratiquer activement les différents langages de communication : langues parlées et écrites, langages audiovisuels et multimédia, communication non verbale
- 3.5 Utiliser et optimiser les techniques et outils de communication ; en suivre les évolutions

Acquis d'apprentissage visés

Apprendre à comprendre, à décoder et à utiliser le langage des principaux moyens de communication. Pouvoir communiquer à l'aide de la gestuelle, des sons, de l'écrit et de l'image. Apprivoiser les techniques de l'audio-visuel (micro, caméra, grammaire du cinéma, écriture radio...) Concevoir et réaliser de A à Z des travaux audio-visuels de base. L'étudiant sera capable de reconnaître, de définir les différentes formes de communication. Il sera à même de les utiliser passivement et activement, autrement dit de les analyser, d'y participer et d'en produire. Convaincre, persuader et délibérer par l'oralité, précédée ou non de l'écriture ad hoc. Etudier l'argumentation et ses effets sur le destinataire Etudier des genres et des registres différents dans le domaine de l'argumentation.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP3B06RP306A Communication appliquée et pratique d'argumentation et d'expression orale 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECRP3B06RP306A Communication appliquée et pratique d'argumentation et d'expression orale 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Communication appliquée et pratique d'argumentation et d'expression orale			
Code	20_ECRP3B06RP306A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yvan SCOYS (yvan.scoys@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Il est impossible de ne pas communiquer. A partir de ce constat, l'activité d'apprentissage présente une gradation dans les

techniques et les moyens de communication. De la plus primale, la gestuelle (le non-verbale) au multimédia, l'étudiant se voit

plonger dans l'historique et la mise en pratique de ces diverses facultés devenus des outils.

L'expression orale et les techniques d'argumentation font partie intégrante de la boîte à outils de tout bon communicateur.

Cette activité d'apprentissage offrira la possibilité d'appréhender physiologiquement, dialectiquement et intellectuellement la construction et la présentation de discours construits (écrits pour l'oral mais aussi improvisés) visant convaincre, persuader et délibérer.

Il s'agit de réfléchir aux différentes formes de l'argumentation et de construire des discours appropriés et efficaces en matière de communications au service des Relations publiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Apprendre à comprendre, à décoder et à utiliser le langage des principaux moyens de communication. Pouvoir communiquer

à l'aide de la gestuelle, des sons, de l'écrit et de l'image. Apprivoiser les techniques de l'audio-visuel (micro, caméra, grammaire du cinéma, écriture radio...) Concevoir et réaliser de A à Z des travaux audio-visuels de base.

L'étudiant sera capable de reconnaître, de définir les différentes formes de communication. Il sera à même de les utiliser

passivement et activement, autrement dit de les analyser, d'y participer et d'en produire.

Convaincre, persuader et délibérer par l'oralité, précédée ou non de l'écriture ad hoc.

Etudier l'argumentation et ses effets sur le destinataire

Etudier des genres et des registres différents dans le domaine de l'argumentation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Origines, techniques et pratiques des expressions orales, écrites, photographiques, radiophoniques, cinématographiques,

télévisuelles et multimédias. Définitions et descriptions. Exercices pratiques dans ces différents domaines.

Définition: Qu'est-ce qu'argumenter?

Les trois verbes: convaincre, délibérer, persuader

Les types d'arguments

Genres et registres

Démarches d'apprentissage

Cours magistral (Support pédagogiques: Transparents, Supports audiovisuels, Ouvrages de références et articles de presse)

Exposés en classe

Mise en situation (simulation)

Travaux à domicile et atelier en classe (élaboration de discours, de synopsis, de scénario, de story-board, de montages audio-visuels...)

Recherches personnelles ou par groupe.

Notes de cours

Cours magistral

Mises en situation (débat, discours, talk show)

Ateliers d'écriture

Techniques d'expression orale (déclamation, relaxation, orthophonie, art dramatique...)

Classe inversée

Dispositifs d'aide à la réussite

Remédiation: en classe et à la demande des étudiants.

Ouvrages de référence

Bibliographie succincte: STRASBERG L., "Le Travail de l'Actor's Studio", Ed. Gallimard, Paris, 2002

ALMASY P., "La Photographie, moyen d'information", Ed. Téma, Paris, 1975

PONTHIEU G., "La Radio", Ed. Hachette-Echos, Coll. CFPJ Médias, Paris, 1987

GUIBERT E., "La Télévision", Ed. Hachette-Echos, Coll. CFP Médias, Paris, 1987

DE FREITAS S, Porter sa voix, Editions le Robert, 2018

Face au Public, Parler de tout son corps, G. Lyr, éd. d'Organisation, 1999

40 exercices d'improvisation théâtrale, C. Morrisson, éd. Actes Sud, 2001

Le Travail à l'Actor's Studio, L. Strasberg, éd. Gallimard, 1969

La Formation de l'acteur, C. Stanislavski, éd. Pygmalion, 1986

Pratique de la communication écrite, éd. Nathan, Paris, 1998

FINZI N, Bien dans sa voix, bien avec soi, éd. Hachette, 2017

BEAUDOUT G, FRANEK C, La Fabrique de Théâtre, éd. Thierry Magnier, 2015

ABITBOL J, L'Odyssée de la voix, éd. Laffont, 2005

Il était une fois, Le Jeu de Cartes pour raconter des histoires, éd. Atlas Games, 1995

Supports

Syllabus

Portfolio alimenté par l'enseignant et les étudiants

Textes littéraires, pièces de théâtre, discours, productions propres et autres.

Photos, micros, caméras vidéos, extraits de films, expositions, visites de musées, formations en extérieur...

Notes de cours

Discours réels

Extrait de pièces de théâtre

4. Modalités d'évaluation

Principe

Par une évaluation continue durant le cursus grâce des échanges avec l'enseignant, des présentations en classe, des productions individuelles et en groupe et enfin par un examen oral.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	50				
Période d'évaluation	Exo	50			Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).